

COMPTE RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE
THORIGNE FOUILLARD

SEANCE DU 21 MARS 2019

L'an deux mil dix-neuf, le jeudi vingt et un mars à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame la Maire.

Date de convocation : **Présents :** Mesdames, Messieurs COUDRAY Jean-Luc (arrivé à 20h10), de LA HOUPLIERE Astrid, FOUBERT Valérie, GUILLEMAUD Françoise, GUILLET Jean-Marc, JUBAULT-CHAUSSE Pascale, KOSKAS-MARMION Françoise, LE BON de LAPOINTE Guillaume, LEJOLIVET Bertrand, MASSICOT Catherine, MOREL Guy, MORIN de FINFE Guy-Mayeul, NOULLEZ Sébastien, THURA Philippe, TOULLEC Marie-Thérèse, VALLÉE Priscilla (arrivée à 20h10), VILLARET Caroline

Vendredi 15 mars
2019

Affichage :

Du mercredi 27 mars
au lundi 27 mai 2019

Procurations de vote et mandataires : M.BERNARD Jean-Jacques ayant donné pouvoir à M.NOULLEZ Sébastien, M.DA CUNHA Manuel ayant donné pouvoir à M.MOREL Guy, M.DESSIEUX Guy ayant donné pouvoir à Mme KOSKAS-MARMION Françoise, Mme GALMIER Marie-Sonia ayant donné pouvoir à M.LE BON de LAPOINTE Guillaume, Mme HETEAU Emmanuelle ayant donné pouvoir à M.MORIN de FINFE Guy-Mayeul, M.LE GOC Yann ayant donné pouvoir à Mme JUBAULT-CHAUSSE Pascale, Mme LE GUILLOU Annie ayant donné pouvoir à Mme TOULLEC Marie-Thérèse, Mme LEBAILLY Jocelyne ayant donné pouvoir à M.GUILLET Jean-Marc, M.ROGER Samuel ayant donné pouvoir à Mme de LA HOUPLIERE Astrid, Mme THOMAS Sylviane ayant donné pouvoir à M.COUDRAY Jean-Luc

*Nombre de
Conseillers en
exercice : 28*

Absent excusé : M.LEFEUVRE Jean-Yves

Mme GUILLEMAUD Françoise est nommée secrétaire de séance.

Mme Karine RICARD, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 15 mars 2019) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

INTERRUPTION DE SEANCE : de 21H25 à 21H26.

16-2019 - Approbation du procès-verbal de la séance du 28 février 2019

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (24/24 voix), le Conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 28 février 2019.

17-2019 - Administration générale. Compte-rendu des décisions prises par Madame la Maire par délégation de l'article L 2122-22 du C.G.C.T.

Madame la Maire rend compte au Conseil municipal pour donner acte des décisions prises par délégation du Conseil municipal en vertu de l'article L 2122-22 du C.G.C.T.

Marchés publics < 90 000 € HT enregistrés sur le registre des marchés

Objet du marché	Titulaire	Adresse	Date d'effet	Durée	Montant HT	Montant TTC	Montant précédent marché HT
Renouvellement de la maintenance du logiciel Carte +	Carte +	23 avenue du Mirail 33370 Artigues	01/01/2019	1 an	3 362,00 €	4 034,40 €	3 052,00 €
Maintenance du logiciel SUFFRAGE	Logitud	68200 Mulhouse	22/01/2019	1 an renouvelable 2 fois	395,61 €	474,73 €	/
Distribution du magazine municipal	Start'Air	35000 Rennes	26/02/2019	1 an		7 040,00 €	/
Nettoyage de la vitrerie	Hil propreté	35230 Noyal Chatillon sur Seiche	01/03/2019	1 an renouvelable 3 fois	9 797,00 €	11 786,40 €	16 666,00 € (avec deux passages par an)

Le Conseil municipal prend acte des décisions prises par Madame la Maire par délégation du Conseil municipal en vertu de l'article L 2122-22 du C.G.C.T.

18-2019 - Finances. Reprises anticipées des résultats 2018.

Budget principal de la Commune

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (27/27 voix), le Conseil municipal décide de :

Reporter une partie du résultat de fonctionnement en fonctionnement	R / 002	300 000,00
Affecter le reste du résultat de fonctionnement en investissement	R /1068	1 061 273,16
Reporter le résultat d'investissement en investissement	R / 001	2 700 817,71

Budget annexe ZAC de la Vigne

Après débat, le Conseil municipal, par 6 voix CONTRE (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) et 21 voix POUR décide de :

Reporter le résultat de fonctionnement en fonctionnement	R/002	4 043 751,64
Reporter le résultat d'investissement sur l'investissement	D/ 001	- 4 594 293,83

Budget annexe ZA4

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (27/27 voix), le Conseil municipal décide de :

Reporter le résultat de fonctionnement en fonctionnement	D/002	102 074,79
Reporter le résultat d'investissement sur l'investissement	R/ 001	1 486,73

Budget annexe ZA DU PORTAIL

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (27/27 voix), le Conseil municipal décide de :

Reporter le résultat d'investissement sur l'investissement	D / 001	1 629,47
--	---------	----------

Budget annexe construction de la MAPA

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (27/27 voix), le Conseil municipal décide de :

Affecter le résultat de fonctionnement en investissement	R/1068	88 620,40
Reporter le résultat d'investissement sur l'investissement	D / 001	88 194,81

19-2019 - Finances. Vote des taux d'imposition locaux 2019.

Après débat, le Conseil municipal, par 6 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) et 21 voix POUR décide de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2019.

20-2019 - Finances. Vote du Budget Primitif de la commune en 2019.

Monsieur Noullez, adjoint aux finances, donne lecture à l'assemblée du projet de budget Ville pour l'exercice 2019, par section et par chapitre ou opération :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	BP 2019	Votes
011	Charges à caractère général	1 494 806,00	6 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) 21 voix POUR
012	Charges de personnel	4 237 774,00	6 CONTRE (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) 21 voix POUR
014	Atténuations de produits	262 975,00	Unanimité (27/27 voix)

65	Autres charges de gestion courante	690 393,00	J-M GUILLET, J.LEBAILLY (ayant donné pouvoir à M.GUILLET), F.KOSKAS-MARMION, G. DESSIEUX (ayant donné pouvoir à Mme KOSKAS-MARMION), M.T. TOULLEC, A. LE GUILLOU (ayant donné pouvoir à Mme TOULLEC), G. MOREL, M.DA CUNHA (ayant donné pouvoir à M.MOREL), P. THURA, V. FOUBERT, C.MASSICOT, G.LE BON DE LAPOINTE, M.S.GALMIER (ayant donné pouvoir à M.LE BON de LAPOINTE) sont sortis de la salle avant le débat et le vote. 4 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, G.M.MORIN de FINFE, E.HETEAU, S.ROGER) 10 voix POUR
66	Charges financières	183 016,00	6 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) 21 voix POUR
67	Charges exceptionnelles	10 750,00	6 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) 21 voix POUR
022	Dépenses imprévues	45 000,00	Unanimité (27/27 voix)
023	Virement en investissement	898 605,00	Unanimité (27/27 voix)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	247 231,00	Unanimité (27/27 voix)
Total des dépenses		8 070 550,00 €	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	BP 2019	Votes
013	Atténuations de charges	25 000,00	Unanimité (27/27 voix)
70	Prestations de service	897 154,00	Unanimité (27/27 voix)
73	Impôts et taxes	4 832 237,00	6 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) 21 voix POUR
74	Dotations et participations	1 737 779,00	Unanimité (27/27 voix)
75	Autres produits de gestion courante	184 250,00	Unanimité (27/27 voix)
76	Produits financiers	11,00	Unanimité (27/27 voix)
77	Produits exceptionnels	60 475,00	Unanimité (27/27 voix)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 644,00	Unanimité (27/27 voix)
002	Excédent de fonctionnement reporté	300 000,00	Unanimité (27/27 voix)
Total des recettes		8 070 550,00 €	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP 2019	Votes
	<u>Dépenses d'investissement par opérations :</u>	<u>2 920 940,01 dont :</u>	
201	Services administratifs	16 499,06	6 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) 21 voix POUR
202	Services techniques	58 000,00	6 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) 21 voix POUR
203	Environnement et cadre de vie	84 500,00	6 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) 21 voix POUR
204	Ecole maternelle et primaire	270 703,00	6 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) 21 voix POUR
206	Enfance et petite enfance	9 358,71	6 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) 21 voix POUR
208	Opérations non affectées	1 220 719,36	6 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) 21 voix POUR
209	Rénovation de bâtiments	409 854,60	6 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) 21 voix POUR
241	TOITURE SALLE DE LA VIGNE	660 845,28	Unanimité (27/27 voix)
242	POLE DE LA MORINAIS	190 460,00	6 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) 21 voix POUR
	<i>Dont RAR</i>	257 995,60	
23	Dépenses investissement	1 834 079,86	6 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) 21 voix POUR
16	Capital emprunts	364 000,00	Unanimité (27/27 voix)
020	Dépenses imprévues	45 000,00	Unanimité (27/27 voix)

040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 644,00	6 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) 21 voix POUR
041	Opérations patrimoniales	20 000,00	6 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) 21 voix POUR
Total des dépenses		5 217 663,87 €	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP 2019	Votes
	<u>Recettes d'investissement par opérations :</u>	<u>207 237,00 dont :</u>	
204	Ecole maternelle et primaire	45 038,00	Unanimité (27/27 voix)
208	Opérations non affectées	93 750,00	Unanimité (27/27 voix)
209	Rénovation de bâtiments	28 849,00	Unanimité (27/27 voix)
241	Toiture salle de la Vigne	39 600,00	Unanimité (27/27 voix)
	<i>Dont RAR</i>	<i>00,00</i>	
16	Emprunts et dettes	2 500,00	Unanimité (27/27 voix)
10	Dotations	1 131 273,16	Unanimité (27/27 voix)
024	Produit de cession	10 000,00	Unanimité (27/27 voix)
021	Virement du fonctionnement	898 605,00	Unanimité (27/27 voix)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	247 231,00	Unanimité (27/27 voix)
041	Opérations patrimoniales	20 000,00	Unanimité (27/27 voix)
001	Excédent reporté	2 700 817,71	Unanimité (27/27 voix)
Total des recettes		5 217 663,87 €	

21-2019 - Finances. Vote du Budget Primitif annexe 2019 - ZAC de la Vigne.

Après en avoir délibéré et avec 21 voix POUR et 6 CONTRE (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER), le Conseil municipal approuve le budget primitif annexe 2019 de la ZAC de la Vigne susvisé.

22-2019 - Finances. Vote du Budget Primitif annexe 2019 - construction de la MAPA.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (27/27 voix), le Conseil municipal approuve le budget primitif annexe 2019 de la MAPA susvisé.

23-2019 - Finances. Vote du Budget Primitif annexe 2019 - ZA 4.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (27/27 voix), le Conseil municipal approuve le budget primitif annexe 2019 de la ZA4 susvisé.

24-2019 - Finances. Vote du Budget Primitif annexe 2019 - ZA du Portail.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (27/27 voix), le Conseil municipal approuve le budget primitif annexe 2019 de la ZA du Portail susvisé.

25-2019 - Travaux. Attribution d'un fonds de concours dans le cadre du contrat départemental de territoire 2017-2021 - réalisation d'une étude préalable relative à la réhabilitation et à l'extension du site de la Morinais en salles associatives et culturelles.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (27/27 voix), le Conseil municipal décide :

- d'accepter le fonds de concours,
- d'autoriser Madame la Maire à signer la convention financière avec Rennes Métropole annexée à la présente délibération et tous documents s'y rapportant.

26-2019 - Travaux. Demande de subvention dans le cadre du contrat départemental de territoire 2017-2021 - projet de création d'un pôle associatif, culturel et artistique à la Morinais.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (27/27 voix), le Conseil municipal décide :

- d'adopter le principe de l'opération envisagée
- d'arrêter les modalités de financement suivantes :

Coût total des travaux	2 850 000,00 € HT
Subvention sollicitée dans le cadre du contrat de territoire	317 813,00 €

- de solliciter une subvention au Département d'Ille-et-Vilaine dans le cadre du contrat de territoire 2017-2021.

27-2019 - Travaux. Demande de subvention dans le cadre du contrat départemental de territoire 2017-2021 - travaux de création d'un club house pour la salle de tennis de table de la Vigne.

Après débat, le Conseil municipal, par 6 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) et 21 voix POUR :

- adopte le contenu de l'opération envisagée consistant à réaliser un club house pour la salle de tennis de table de la Vigne
- arrête les modalités de financement suivantes :

Coût total des travaux y compris maîtrise d'œuvre	191 998,06 € HT
Subvention sollicitée dans le cadre du Contrat de Territoire	39 600,00 €
Subvention sollicitée dans le cadre de la DETR	57 599,42 €

- sollicite une subvention au Département d'Ille-et-Vilaine dans le cadre du contrat de territoire 2017-2021.

28-2019 - Urbanisme. ZAC de la Vigne – 3^{ème} tranche la Clôtière. Convention avec GRDF pour le raccordement en gaz des 11 lots « Maison+jardin ».

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (27/27 voix), le Conseil municipal :

- approuve la convention, ci-annexée, pour l'alimentation en gaz naturel des 11 lots « maison+jardin » de la ZAC de La Vigne – Tranche 3 - La Clotière.
- autorise Madame la Maire à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

29-2019 - Enfance-jeunesse. Tarification - mini-camps accueil de loisirs et séjour de vacances été 2019.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (27/27 voix), le Conseil municipal adopte la grille de tarifs suivante pour les mini-camps de l'accueil de loisirs et le séjour de vacances de l'espace jeunes organisés durant l'été 2019 par le service enfance jeunesse :

Tranches	Q.F.	Tarifs journée Séjours accessoires à un ACM (3 à 5 jours)		Tarifs journée Séjour de vacances (8 jours)	
		2018	2019	2018	2019
1	< 523	6.96	7.03	8.29	8.37
2	< 630	11.91	12.03	14.16	14.30
3	< 756	16.89	17.06	20.07	20.27
4	< 908	21.84	22.06	25.98	26.24
5	< 1098	26.80	27.07	31.85	32.17
6	< 1290	31.74	32.06	37.77	38.15
7	< 1442	36.71	37.08	43.66	44.10
8	< 1828	41.69	42.11	49.56	50.06
9	≥ 1828	45.53	45.99	54.05	54.59
Ext.	Ext.	64.01	64.65	79.91	80.71

- Le tarif extérieur correspond au coût de revient prévisionnel des mini-camps et séjour de vacances envisagés.
- Les tarifs des séjours sont revalorisés de 1% par rapport aux tarifs 2018.

30-2019 - Solidarité. Avenant à la convention relative au dispositif SORTIR.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (27/27 voix), le Conseil municipal décide :

- de valider la modification de ces articles par avenant,
- d'autoriser Madame la Maire à signer la convention et tout document s'y rapportant.

La séance est levée à 21 H 45.

Affiché conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, en mairie, le 27 mars 2019.



La Maire,
Pascale JUBAULT-CHAUSSE